

Séance du **14 décembre 2017**

Présidence de **M. Pierre Butty**, président

Budget communal pour l'année 2018 (2017/P20)

Rapporteur: M. Philippe Herminjard

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 20/2017, du 23 octobre 2017, sur le budget communal pour l'année 2018,
- VU le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2018, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 150'955'500.—
Revenus	<u>CHF 149'818'700.—</u>
Déficit présumé	<u>CHF 1'136'800.—</u>

Ainsi délibéré en séance du **14 décembre 2017**.

Adopté avec amendements par 38 oui, 32 non et 8 abstentions.

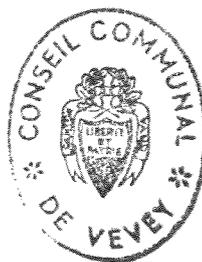
Pour extrait conforme le **18 décembre 2017**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président



Pierre Butty



la Secrétaire



Carole Dind